



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPÉCIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

16 janvier 2009

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire,
à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture :
www.maine-et-loire.pref.gouv.fr rubrique Action de l'Etat
les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre
duquel la publication est réalisée.

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

- le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 16 janvier 2009 a été affiché ce jour ;
- le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr

A Angers, le 16 janvier 2009

Pour le Préfet
et par délégation,
l'attachée,

signé

Isabelle NICOL

SOMMAIRE

I - INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

II – ARRÊTÉS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AGRICULTURE

- Subdélégation de signature de M. Sylvain MARTY, directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture, pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur6
- Subdélégation de signature en matière administrative.....9
- Délégation de signature pour les titres de recettes des contributions prévues au code de l'urbanisme et au code général des impôts31

III - AVIS ET COMMUNIQUES

I - INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

II – ARRÊTÉS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AGRICULTURE

Secrétariat Général

- Subdélégation de signature de M. Sylvain MARTY, directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture, pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur

Arrêté DDEA 49/SG/2009-09

ARRÊTÉ

Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics et, notamment son article 20, modifié par le décret n° 2004-1298 du 26 novembre 2004 pour les marchés conclus avant le 1er septembre 2006,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2006-975 du 1er août 2006 portant code des marchés (attribution pouvoir adjudicateur),

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie,

VU le décret n° 2008-1234 du 27 novembre 2008 relatif à la fusion de la direction départementale de l'équipement et de la direction départementales de l'agriculture et de la forêt de Maine-et-Loire,

VU les décrets interministériels portant règlement de la comptabilité publique pour la désignation des ordonnances secondaires et leurs délégués des ministères :

- de l'agriculture et de la pêche
- de l'urbanisme, du logement et des transports
- de l'environnement
- de jeunesse et sports
- de la justice
- du premier ministre et de l'économie et des finances

VU l'arrêté interministériel du 8 décembre 2008, portant nomination de M. Sylvain MARTY en qualité de directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture de Maine-et-Loire,

VU l'arrêté DAPI/BCC n°2008-1472 du 15 décembre 2008 de M. le Préfet de Maine et Loire, portant organisation de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture,

VU l'arrêté de délégation de signature DAPI/BCC n° 2008-1483^{bis} du 18 décembre 2008 de M. le Préfet de Maine-et-Loire donnant délégation de signature à M. Sylvain MARTY, directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Subdélégation de signature est donnée à Mme Isabelle LASMOLES, directrice départementale adjointe, à l'effet de signer dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, toute pièce relative pour l'exercice des attributions de la compétence de représentant du pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 2 :

Subdélégation de signature est donnée aux chefs de service suivants, dans les domaines relevant de leurs attributions, dans la limite de 50 000 € :

- M. Vincent GUILBAUD secrétaire général (SG) ,
- M. Jean-Loup GALATEAU secrétaire général adjoint (SG) ,
- M. Alain LASSERRE responsable de la mission « développement durable »,
- M. Thierry VALLAGE chef du service « construction « habitat ville » (CHV),
- M. Eric HENRY chef du service « sécurité routière gestion de crise » (SRGC),

- M. Jean-Luc VIGIER chef du service « environnement-forêt-aménagement de l'espace rural » (SEFAER),
- M. Denis BALCON chef du service « ingénierie d'appui aux politiques publiques » (SIAPP),
- Mme Avril GOMMARD chef du service « Économie agricole » (SEA),
- M. Jean-Luc MALGAT chef du service « urbanisme, aménagements et risques » (SUAR) ,

En cas d'absence de l'un de ces chefs de service, le chef de service assurant l'intérim par décision nominative du directeur départemental exercera la délégation de signature détenue par le titulaire momentanément remplacé.

ARTICLE 3 :

Sur proposition des subdélégués visés à l'article 2, sous leur contrôle et sous leur responsabilité et dans la limites des montants et des conditions suivants les dispositions prévues à l'article 28 du code des marchés (marchés à procédures adaptées), ou matérialisés par des bons de commandes, sont désignés les responsables d'unité ou leurs collaborateurs directs suivants :

unité	Nom	fonction	Limite d'engagement de commande
Parc Départemental (SRGC)	Christophe RENIEL	Chef de parc	50 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Joël FORTUNE	adjoint au chef de parc	10 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Pascal SURGIOFF	Responsable d'atelier	4 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Marc SOURICE	Responsable de magasin	4 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Jean Louis DILAY	Réceptionnaire atelier	4 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Gérard BODINEAU	Visiteur technique	4 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Jean-Paul GOURDON	Magasinier	1 500 €
Parc Départemental (SRGC)	Patricia MAURICE	Magasinier	1 500 €
Parc Départemental (SRGC)	Jean-Pierre BLANDIN	Chef d'exploitation	4 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Michel PLARD	Responsable de travaux	4 000 €
Parc Départemental (SRGC)	Daniel CHASTEL	Chef d'équipe exploitation	1 500 €
Parc Départemental (SRGC)	Gilbert CHEVET	Chef d'équipe exploitation	1 500 €
Pôle ressources humaines (SG)	Pierrick LEHOUX	Chef de pôle	5 000 €
Pôle logistique immobilier (SG)	Jean FOYER	Chef du pôle	10 000 €
Pôle logistique immobilier (SG)	Yannis DUPIN	Adjoint chef du pôle	5 000 €
Pôle logistique immobilier (SG)	Nadine ECHIVARD	Adjoint chef du pôle	5 000 €
Pôle informatique réseaux (SG)	Patrick GUILHOU	Chef du pôle	5 000 €

Prévention des risques (SUAR)	Claire BOUJARD	chef d'unité	5 000 €
Constructions publiques (CHV)	Raymonde PILARD	chef d'unité	5 000 €
Loire Amont (SRGC)	Philippe METAYER	chef d'unité	5 000 €
Loire Amont (SRGC)	Jean-Luc POUVREAU	Responsable du centre d'exploitation	1 000 €
Prévisions des crues (SRGC)	Pascale GRENIER	chef d'unité	5 000 €
Education routière (SRGC)	Jean-Michel PIERRELEE	chef d'unité	5 000 €

ARTICLE 4 :

Toutes les subdélégations de signatures antérieures et toutes les dispositions contraires à la présente décision sont abrogées.

ARTICLE 5 :

Le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 8 janvier 2009

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental
de l'équipement et de l'agriculture

signé : Sylvain MARTY

Direction départementale de l'équipement et
de l'agriculture de Maine et Loire

Secrétariat général

- Subdélégation de signature en matière administrative

Arrêté DDEA 49/SG/2009-01

Le Préfet de Maine et Loire
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie Française et en Nouvelle Calédonie ;

VU le décret de M. le Président de la République en date du 27 juin 2008 portant nomination de M. Marc CABANE en qualité de préfet de Maine et Loire,

VU le décret n° 2008-1234 du 27 novembre 2008 relatif à la fusion de la direction départementale de l'équipement et de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt de Maine-et-Loire,

VU l'arrêté interministériel du 8 décembre 2008, portant nomination de M. Sylvain MARTY en qualité de directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture de Maine-et-Loire,

VU l'arrêté DAPI/BCC n° 2008-1472 du 15 décembre 2008 de M. le Préfet de Maine et Loire, portant organisation de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture,

VU l'arrêté DAPI/BCC n° 2008-1479^{bis} du 18 décembre 2008 de M. le Préfet de Maine et Loire, donnant délégation de signature au directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture

DECIDE

ARTICLE 1er :

Subdélégation générale de signature est donnée à Mme Isabelle LASMOLES, conseillère d'administration de l'équipement et de l'agriculture, directrice départementale adjointe, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences :

- toutes décisions et tous documents concernant le fonctionnement de la direction départementale de l'équipement de Maine et Loire,
- les décisions se rapportant aux pouvoirs détaillés dans l'annexe jointe au présent arrêté,

à l'exception des circulaires aux maires, des correspondances avec les ministres, les parlementaires, le président du conseil général et les conseillers généraux, le président du conseil régional et les conseillers régionaux, les chefs des services régionaux.

ARTICLE 2 :

Subdélégation de signature est donnée nominativement à tous les chefs de service et à certains chefs d'unités ou agents à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences les décisions ou documents se rapportant aux pouvoirs détaillés dans l'annexe jointe à la présente décision.

ARTICLE 3 :

En tant que chefs de service, et dans les domaines relevant de leurs attributions, bénéficient d'une délégation de signature dans les domaines listés dans l'annexe jointe à la présente décision :

- Vincent GUILBAUD secrétaire général,
- Jean-Loup GALATEAU secrétaire général adjoint,
- Alain LASSERRE chargé de mission « développement durable »,
- Thierry VALLAGE chef du service « construction habitat ville »,
- Jean-Luc MALGAT chef du service « urbanisme, aménagement et risques »,
- Éric HENRY chef du service « sécurité routière – gestion de crise »,
- Jeau-Luc VIGIER chef du service « environnement forêt et aménagement de l'espace rural »,

- Denis BALCON chef du service « ingénierie d'appui aux politiques publiques »
- Avril GOMMARD chef du service « économie agricole »,
- Patrick BUOB conseiller de gestion,
- Médéric RIBREUX chargé de mission « valorisation des données et connaissance des territoires.

En cas d'absence de l'un de ces chefs de service, le chef de service assurant l'intérim par décision nominative du directeur départemental exercera la délégation de signature détenue par le titulaire momentanément remplacé.

ARTICLE 4 :

Toutes les subdélégations de signature antérieures et toutes les dispositions contraires à la présente décision sont abrogées.

Fait à ANGERS, le 1^{er} janvier 2009

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur départemental de
l'équipement et de l'agriculture,

signé : Sylvain MARTY

ANNEXE

N° CODE	NATURE DU POUVOIR	SUBDÉLÉGATION	
		SERVICE	TITULAIRE
1) ADMINISTRATION GENERALE			
a - Gestion du personnel ¹			
A1 a1	Évaluation, avancement d'échelon et mutation des contrôleurs des TPE, spécialité routes-bases aériennes (MEEDDAT)	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a2	Nomination et gestion des chefs d'équipe d'exploitation des TPE, agents d'exploitation des TPE (MEEDDAT),	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a3	Mise en disponibilité des fonctionnaires des catégories A, B, C, pour raison de santé (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a4	Octroi de disponibilité des fonctionnaires (MEEDDAT): <ul style="list-style-type: none"> • pour donner des soins au conjoint, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ; • pour élever un enfant âgé de moins de huit ans ; • pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ; • pour suivre le conjoint lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, en raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire ; • à l'expiration des droits statutaires à congé de maladie. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a5	Affectation à un poste de travail des fonctionnaires énumérés ci-après lorsque cette mesure n'entraîne ni changement de résidence ni modification de la situation des intéressés (MAP/MEEDDAT) : <ul style="list-style-type: none"> • tous les fonctionnaires de catégorie A : - attachés administratifs ou assimilés, - ingénieurs des travaux publics de l'État ; • tous les fonctionnaires des catégories B, C à l'exclusion de la désignation des chefs de subdivisions territoriales, qu'ils appartiennent à la catégorie A ou B.	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a6	Octroi des autorisations d'accomplir un service à temps partiel (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a7	Octroi aux fonctionnaires du congé parental (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a8	Octroi du mi-temps de droit pour raisons familiales (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a9	Octroi d'un congé de formation professionnelle pour les catégories A,B,C (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a10	Décision prononçant en matière disciplinaire les sanctions prévues à l'article 66 de la loi du 11/01/1984 en ce qui concerne les personnels des catégories C, agents non titulaires, chefs d'équipe d'exploitation (P) des TPE, agents d'exploitations (S) des TPE, après communication du dossier aux intéressés (MEEDDAT) .		Aucune subdélégation

1 MEEDDAT : personnel placé sous la gestion du Ministère de l'Ecologie, de l'Environnement, du Développement Durable de l'Aménagement du Territoire

2 MAP : personnel placé sous la gestion du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

3 MAP/MEEDDAT : personnel placé sous la gestion du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du Ministère de l'Ecologie, de l'Environnement, du Développement Durable de l'Aménagement du Territoire

A1 a11	Décision de réintégration des fonctionnaires, stagiaires lorsqu'elle a lieu dans le service d'origine dans les cas suivants (MEEDDAT) : <ul style="list-style-type: none"> • au terme d'une période de travail à temps partiel • après accomplissement du service national sauf pour les ingénieurs des travaux publics de l'État et attachés administratifs des services déconcentrés ; • au terme d'un congé de longue durée mi-temps thérapeutique après congé de longue maladie et de longue durée ; • au terme d'un congé de longue maladie. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a12	Création et modification de la composition des commissions administratives paritaires locales (MEEDDAT): <ul style="list-style-type: none"> • une commission administrative paritaire locale propre aux dessinateurs ; • une commission administrative paritaire locale commune aux adjoints administratifs et agents administratifs ; • une commission administrative paritaire locale propre aux contrôleurs des TPE, spécialité routes-bases aériennes ; • une commission administrative paritaire locale propre aux chefs d'équipe d'exploitation (P) des TPE, des agents d'exploitation (S) des TPE. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a13	Notification ordre de maintien dans l'emploi (MEEDDAT).		
A1 a14	Gestion des ouvriers des parcs et ateliers (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a15	Création et modification de la composition de la commission consultative paritaire locale propre aux ouvriers des parcs et ateliers (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a16	Mise en cessation progressive d'activité des OPA (MEEDDAT)	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a17	Décisions d'octroi de congés (MEEDDAT) : <ul style="list-style-type: none"> • congé bonifié ; • congé de maladie ; • congé de longue durée, à l'exception de celui qui nécessite l'avis du comité médical supérieur ; • congé de longue maladie, à l'exception de celui qui nécessite l'avis du comité médical supérieur ; • congé pour maternité ou adoption ; • congé de formation professionnelle ; • congé pour formation syndicale ; • congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et des associations sportives et de plein air légalement constituées, destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs ; • congé pour période d'instruction militaire ; • congé pour naissance d'un enfant ; • congé paternité ; • congé sans traitement relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de l'État ; • compte épargne temps : ouverture et alimentation du compte. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a17 (partiel)	Décisions d'octroi de congés (MAP/MEEDDAT): <ul style="list-style-type: none"> • congé annuel ; • jours de RTT et récupérations d'heures ; 	SG SG SG SG SG SG SG DIR/COM DIR/VDCT DIR/MDD DIR/CG SIAPP SIAPP SIAPP	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU Patrick GUILHOU Pierrick LEHOUX Denis DUFOUR Jean FOYER Bruno GRENON Marie Hélène THIESSET-FAURE Médéric RIBREUX Alain LASSERRE Patrick BUOB Denis BALCON Serge PRAUD Fabienne GUERY

		SIAPP	Géraldine GELLE
		SEFAER	Jean-Luc VIGIER
		SEFAER	Laurent MAILLARD
		SEFAER	Jérôme SEGONS
		SEFAER	Guy JAMERON
		SEFAER	Dominique THIERRY
		CHV	Thierry VALLAGE
		CHV	Sylvain MAURICE
		CHV	Fernand EDIN
		CHV	Colette NAVEZ
		CHV	Raymonde PILARD
		CHV	Monique ROCHARD
		SUAR	Jean-Luc MALGAT
		SUAR	Luc MOREAU
		SUAR	Philippe TIJOU
		SUAR	Hugues MINEAU
		SUAR	Claude TUCHAIS
		SUAR	Marianne PELET
		SUAR	Éric FRESSINAUD
		SUAR	Claire BOUJARD
		SRGC	Eric HENRY
		SRGC	Philippe METAYER
		SRGC	Pascale GRENIER
		SRGC	Christophe RENIEL
		SRGC	Joël FORTUNE
		SRGC	Jean-Michel PIERRELEE
		SRGC	Yves LEGRENZI
		SEA	Avril GOMMARD
		SEA	Philippe MARCHAND
		SEA	Gilles GOULU
		SEA	Cécile LEGALL
		SEA	Catherine MAINGAULT
		UT ANGERS	Olivia CHIARONI
		UT ANGERS	Jean-Paul LANDAIS
		UT CHOLET	Christine ARNAUD
		UT CHOLET	Jean-Luc CLAIR
		UT SAUMUR	Lionel HEGRON
		UT SAUMUR	Jacques PEIGNE
		UT SEGRE	Gérard BARON
		UT SEGRE	Christelle FLOSTE
A1 a18	<p>Décisions d'octroi d'autorisations (MAP/MEEDDAT):</p> <ul style="list-style-type: none"> • autorisation spéciale d'absence pour enfant malade • autorisation spéciale d'absence pour l'exercice du droit syndical • autorisation spéciale d'absence pour la participation aux travaux des assemblées électives ; • autorisation de travail à mi-temps pour raison thérapeutique, sauf dans les cas nécessitant l'avis du comité médical supérieur ; <p>Personnel des catégories B, appartenant aux corps des services déconcentrés suivants : <u>Contrôleurs des TPE</u></p> <p>Personnel des catégories C, appartenant aux corps des services déconcentrés suivants : <u>dessinateurs, adjoints administratifs, agents administratifs.</u></p>	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a19	<p>Nomination en qualité de stagiaire ou de titulaire, après concours, examens professionnels ou examens d'aptitude : nomination après inscription sur la liste d'aptitude nationale (MEEDDAT).</p>	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU

A1 a20	Répartition des réductions d'ancienneté et application des majorations d'ancienneté pour l'avancement d'échelon (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a21	Décision d'avancement (MEEDDAT) : <ul style="list-style-type: none"> • avancement d'échelon ; • nomination au grade supérieur après inscription sur le tableau d'avancement national ; • promotion au groupe de rémunération immédiatement supérieur. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a22	Mutation (MEEDDAT) : <ul style="list-style-type: none"> • n'entraînant pas un changement de résidence ; • entraînant un changement de résidence ; • modifiant la situation de l'agent. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a23	Décision disciplinaire (MEEDDAT): <ul style="list-style-type: none"> • suspension en cas de faute grave, conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi du 13/07/1983 ; • toutes les sanctions prévues à l'art. 66 de la loi du 11/01/1984 susvisée. 		Aucune subdélégation
A1 a24	Cessation définitive de fonctions (MEEDDAT) : <ul style="list-style-type: none"> • admission à la retraite ; • acceptation de la démission ; • licenciement ; • radiation des cadres pour abandon de poste. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a25	Mise en cessation progressive d'activité des fonctionnaires (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a26	Droit d'option des agents fonctionnaires de l'État mis à disposition du département (MEEDDAT). Gestion des personnels non-titulaires :	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a27	Affectation à un poste de travail à l'égard des agents recrutés sur contrat dépendant d'un règlement local (MEEDDAT).	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a28	Octroi aux agents non-titulaires de l'État, des congés annuels, des congés pour formation syndicale, des congés en vue de favoriser la formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse, des congés de maladie ordinaires, des congés occasionnés par un accident de travail ou une maladie professionnelle, des congés de maternité ou d'adoption, des congés pour l'accomplissement d'une période d'instruction militaire prévus aux articles 10,11 § 1 et 2, 12,14, 15, 26 § 2 du décret du 17/01/86 susvisé ((MAP/MEEDDAT), <ul style="list-style-type: none"> • jours de RTT et récupération d'heures ; • compte épargne temps : ouverture et alimentation du compte. 	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a28 (partiel)	Octroi aux agents non-titulaires de l'État, des congés annuels, des jours de RTT et récupération d'heures (MAP/MEEDDAT) ;	SG SG SG SG SG SG DIR/COM DIR/VDCT DIR/MDD DIR/CG SIAPP SIAPP SIAPP	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU Patrick GUILHOU Pierrick LEHOUX Denis DUFOUR Jean FOYER Bruno GRENON Marie Hélène THIESSET-FAURE Médéric RIBREUX Alain LASSERRE Patrick BUOB Denis BALCON Serge PRAUD Fabienne GUERY

		SIAPP	Géraldine GELLE
		SEFAER	Jean-Luc VIGIER
		SEFAER	Laurent MAILARD
		SEFAER	Jérôme SEGONS
		SEFAER	Guy JAMERON
		SEFAER	Dominique THIERRY
		SEFAER	Jacqueline DJIMET- BABOUN
		CHV	Thierry VALLAGE
		CHV	Sylvain MAURICE
		CHV	Fernand EDIN
		CHV	Colette NAVEZ
		CHV	Raymonde PILARD
		SUAR	Jean-Luc MALGAT
		SUAR	Luc MOREAU
		SUAR	Philippe TIJOU
		SUAR	Hugues MINEAU
		SUAR	Claude TUCHAIS
		SUAR	Marianne PELET
		SUAR	Éric FRESSINAUD
		SUAR	Claire BOUJARD
		SRGC	Eric HENRY
		SRGC	Philippe METAYER
		SRGC	Pascale GRENIER
		SRGC	Christophe RENIEL
		SRGC	Joël FORTUNE
		SRGC	Jean-Michel
		SRGC	PIERRELEE
		SRGC	Yves LEGRENZI
		SEA	
		SEA	Avril GOMMARD
		SEA	Philippe MARCHAND
		SEA	Gilles GOULU
		SEA	Cécile LEGALL
		SEA	Catherine MAINGAULT
		UT ANGERS	
		UT ANGERS	Olivia CHIARONI
		UT ANGERS	Jean-Paul LANDAIS
		UT CHOLET	
		UT CHOLET	Christine ARNAUD
		UT CHOLET	Jean-Luc CLAIR
		UT SAUMUR	
		UT SAUMUR	Lionel HEGRON
		UT SAUMUR	Jacques PEIGNE
		UT SEGRE	
		UT SEGRE	Gérard BARON
		UT SEGRE	Christelle FLORTE
A1 a29	Octroi aux agents non-titulaires : • du congé pour naissance d'un enfant (3 jours au père), des congés parentaux, des congés pour élever un enfant de moins de huit ans ou atteint d'une infirmité exigeant des soins continus, des congés pour raisons familiales. • du congé paternité.	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a30	Octroi aux agents non-titulaires des congés de grave maladie et des congés de maladie sans traitement. Ces agents ne devront pas être sortis des effectifs.	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a31	Octroi du mi-temps de droit pour raisons familiales.	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a32	Mise en cessation progressive d'activité.	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a33	Fixation des rentes pour accidents du travail.	SG	Vincent GUILBAUD

A1 a34	Octroi des autorisations spéciales d'absence pour l'exercice du droit syndical.	SG	Jean-Loup GALATEAU Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a35	Décision de réintégration des agents non-titulaires lorsqu'elle a lieu dans le service d'origine dans les cas suivants (MEEDDAT) : • au terme d'une période de travail à temps partiel • au terme d'un congé de grave maladie.	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1 a36	Affectation à un poste de travail des agents non-titulaires lorsque cette mesure n'entraînera ni changement de résidence ni modification de la situation des intéressés (MAP/MEEDDAT).	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1-a37	Arrêtés de détachement des agents d'exploitation; prise , renouvellement et fin anticipée (MEEDDAT).	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
A1-a38	Arrêtés de détachement des fonctionnaires auprès d'une collectivité territoriale (MEEDDAT)	SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU
b - Responsabilité civile			
A1 b1	règlement amiable des dommages matériels causés à des particuliers par l'État du fait d'accident de la circulation.	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU Bruno GRENON
A1 b2	règlement amiable des dommages subis par l'État du fait d'accident de la circulation.	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU Bruno GRENON
A1 b3	règlement amiable des dommages causés à des tiers par l'État hors accident de la circulation.	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU Bruno GRENON
2) DOMAINE PUBLIC ROUTIER			
a) Gestion et conservation du domaine public routier de l'État			
A2 a1	Avis du service sur les conditions d'implantation des points de vente d'hydrocarbures en vue de la délivrance de l'attestation du droit d'approvisionnement.	SRGC	Eric HENRY
A2 a2	Remise aux domaines des terrains devenus inutiles au service des routes et des voies navigables	SRGC	Eric HENRY
A2 a3	Approbation d'opérations domaniales.	SRGC	Eric HENRY
A2 a4	Acte de police et de conservation du domaine public routier.	SRGC	Eric HENRY
b) Exploitation du domaine public routier de l'État			
A2 b1	Interdiction ou réglementation de la circulation à l'occasion de travaux routiers sur routes nationales ou autoroutes.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
A2 b2	Limitation de vitesse.		
A2 b3	Police de la circulation hors agglomération.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
A2 b4	Autorisation permanente ou temporaire de circulation sur autoroute et voies express des véhicules et du personnel en assurant l'entretien	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
c) Circulation routière sur routes à grande circulation			
A2 c1	- Réglementation de la circulation sur les ponts	SRGC	Eric HENRY
A2 c2	- Régime de priorité	SRGC	Eric HENRY
A2 c3	- Relèvement du seuil de vitesse en agglomération	SRGC	Eric HENRY

A2 c4	- Avis émis à l'occasion de la consultation par le PCG 49 dans le cadre de l'instruction des arrêtés relatifs aux routes départementales à grandes circulation hors agglomération pour : <ul style="list-style-type: none"> la police de circulation l'institution de restriction de vitesse 	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI Pascale GRENIER
A2 c5	- Avis émis à l'occasion de la consultation par le maire dans le cadre de l'instruction des arrêtés relatifs aux routes à grandes circulation en agglomération pour : <ul style="list-style-type: none"> la police de circulation l'institution de restriction de vitesse 	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI Pascale GRENIER
d) Exploitation de l'ensemble du réseau routier			
A2 d1	- Autorisation individuelle de transports exceptionnels.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Chantal DELAUNAY Yves LEGRENZI
A2 d2	- Utilisation de pneumatiques comportant des éléments métalliques susceptibles de faire saillie sur des véhicules assurant des transports de première nécessité ou de denrées périssables et des engins spéciaux utilisés pour la viabilité hivernale d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3 T 5.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
A2 d3	- Dérogations exceptionnelles à l'interdiction de circuler les dimanches et jours fériés des véhicules de transports routiers, affectés aux transports de marchandises, de plus de 7 T 5 en poids total en charge.	SG SG DIR/MDD DIR/CG DIR/VDCT SIAPP SEA CHV SUAR SRGC SRGC	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU Alain LASSERRE Patrick BUOB Médéric RIBREUX Denis BALCON Avril GOMMARD Thierry VALLAGE Jean-Luc MALGAT Eric HENRY Yves LEGRENZI
		UT ANGERS UT CHOLET UT SAUMUR UT SEGRE	Olivia CHIARONI Christine ARNAUD Lionel HEGRON Gérard BARON
A2 d4	- Autorisation de faire circuler un petit train routier touristique.	SRGC SRGC	Eric HENRY Yves LEGRENZI
3) VOIES D'EAU			
a) Gestion et conservation du domaine public fluvial			
A3 a1	- Actes d'administration et de conservation du domaine public fluvial.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A3 a2	- Autorisations d'occupation temporaire.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A3 a3	- Autorisations de prise d'eau et d'établissements temporaires.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
A3 a4	- Approbation d'opérations domaniales.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
b) Police de la navigation intérieure			
A3 b1	- Autorisations de manifestations sportives, fêtes nautiques et autres manifestations qui peuvent entraîner des rassemblements de bâtiments sur les voies d'eau navigables.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER

A3 b2	Interruption de la navigation et chômage partiel.	SG SG DIR/MDD DIR/CG DIR/VDCT SIAPP SEA CHV SUAR SRGC SRGC SRGC	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU Alain LASSERRE Patrick BUOB Médéric RIBREUX Denis BALCON Avril GOMMARD Thierry VALLAGE Jean-Luc MALGAT Eric HENRY Yves LEGRENZI Philippe METAYER
		UT ANGERS UT CHOLET UT SAUMUR UT SEGRE	Olivia CHIARONI Christine ARNAUD Lionel HEGRON Gérard BARON

4) CONSTRUCTION

a) Mesures tendant à favoriser la construction d'habitation

A4 a1	Décisions relatives à la gestion des anciennes primes à la construction (transfert, suspension, annulation) (PSI-R. 311-37 à 59, PIC-R. 311-60 à 63, PAHR-R. 324-1 à 19).	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 a2	Autorisation des employeurs à investir directement dans la construction ou l'amélioration de logements loués ou destinés à être loués à leurs salariés.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 a3	Saisine pour avis de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, du comité interprofessionnel du logement et du délégué régional de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de la construction (ANPEEC) dans le cadre de l'instruction des dossiers susceptibles d'être financés sur les crédits du 1/9 ^{ème} prioritaire.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 a4	Notification de délais aux associations visées à l'art. R. 313-9 pour transférer l'actif net constitué au moyen des sommes recueillies par elles.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 a5	Dérogation à la prise en compte de la date d'achèvement des logements susceptibles de bénéficier de la participation des employeurs à l'effort de construction en vue de leur amélioration.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 a6	Dérogation de certains cas particuliers aux caractéristiques techniques et à la barre minimale de travaux des logements améliorés au moyen de la participation des employeurs à l'effort de construction.	CHV	Thierry VALLAGE

b) Amélioration de l'habitat

A4 b1	Attribution ou rejet de la décision de subvention pour l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale et qualité de service (PALULOS et AQS).	CHV	Thierry VALLAGE
A4 b2	Dérogation relative à la date de démarrage des travaux avant décision d'octroi de subventions PALULOS pour les logements à usage locatif et à occupation sociale pour les opérations ayant fait l'objet d'un accord de programme par le préfet. Prorogation maximale d'un an du délai de réalisation des travaux.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 b3	Décision d'utilisation des crédits pour les opérations ayant préalablement fait l'objet d'un accord de programme par le préfet.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 b4	Décision de dérogation au taux de subvention et au plafond de travaux pour les PALULOS inscrits aux programmations annuelles.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 b5	Dérogation relative à l'âge des immeubles pour mise en conformité avec	CHV	Thierry VALLAGE

A4 b6	les normes minimales d'habitabilité. Dérivation exceptionnelle d'octroi d'une subvention PALULOS pour financer des travaux ayant bénéficié depuis moins de 10 ans d'une subvention locative aidée (SLA), d'un prêt PLA ou d'une subvention ANAH.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
c) Prêts aidés par l'État pour la construction ou l'acquisition-amélioration et la démolition de logements			
A4 c1	Décision d'accorder ou de refuser les agréments et pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logements locatifs PLS (Prêt locatif social).	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c2	Signature des conventions entre l'Etat et l'opérateur pour les prêts sociaux de location accession	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c3	Décision d'agrément pour la réalisation de logements en location accession	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c4	Décision d'accorder ou de refuser les subventions pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logements locatifs PLUS (Prêt locatif à usage social) PLUS-CD (Construction démolition) et PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration) .	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c5	Dérivation relative aux plafonds de ressources PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion) égal à 60 % du montant déterminé par arrêté conjoint des ministres chargés du logement et des finances.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 c6	Annulation de la décision favorable lorsque les travaux n'ont pas été commencés dans un délai de dix huit mois à compter de la date de la décision favorable. Une prorogation du délai peut être accordée.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 c7	Transfert des prêts PLS aux personnes et organismes mentionnés à l'art. R. 331-17 du CCH.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c8	Autorisation à des personnes physiques ayant bénéficié d'un PAP de louer leur logement.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c9	Transfert des prêts PAP aux personnes occupant le logement à titre de résidence principale et remplissant les conditions de ressources fixées par arrêtés interministériels (R. 331-42).	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD

A4 c10	Transfert ou maintien du préfinancement des opérations en accession à la propriété.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c11	Dérogation, dans certains cas particuliers, aux caractéristiques techniques requises des logements financés à l'aide de prêts conventionnés dans le cadre d'opérations d'amélioration ou d'acquisition-amélioration.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c12	Signature des contrats d'amélioration des logements passés entre l'État et les propriétaires bailleurs.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c13	Prorogation du délai de justification de l'achèvement des travaux lorsque le logement a été financé par un prêt aidé par l'État.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c14	Pour les logements ayant bénéficié d'aides de l'État, dérogation aux plafonds de ressources et aux conditions d'attribution, déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés du logement et des finances.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c15	Dérogation à l'âge de construction des immeubles (20 ans minimum).	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c16	Signature des décisions et avis de la commission d'attribution du fonds d'aide aux accédants en difficulté.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c17	Dérogation pour commencer les travaux avant l'obtention de la décision d'agrément et de de subvention des prêts locatifs aidés, PALULOS, PLS et PSLA.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A 4c18	Dérogation au taux maximum réglementaire de la subvention de l'État	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 c19	Dérogation pour l'acquisition-amélioration dont le coût est supérieur à 90 % de la valeur de base	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD

A4 c20	En cas de démolition totale ou partielle, décision d'accorder ou de refuser l'exonération de tout ou partie du remboursement des aides, l'autorisation du remboursement échelonné de celles-ci, et l'autorisation de continuer à rembourser les prêts aidés ou consentis par l'État selon l'échéancier initial.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 c21	Décision d'accorder ou de refuser l'autorisation de démolir ,de changer provisoirement ou définitivement d'usage un bâtiment à usage d'habitation appartenant à un organisme d'habitations à loyer modéré et construit avec l'aide de l'État et l'attribution des aides correspondantes.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 c22	Décision d'accorder ou de refuser l'autorisation pour la vente de logement HLM.	CHV	Thierry VALLAGE
A4 c23	En cas de vente de logements conventionnés, dans un délai inférieur à 10 ans pour la construction, et de 5 ans pour l'amélioration : décision d'accorder la dérogation et de proposer un échéancier de remboursement des aides consenties par l'État.	CHV	Thierry VALLAGE
A 4 c24	Pour le fonctionnement du schéma départemental d'accueil des gens du voyage : - Signature des conventions ALT entre l'État et la collectivité gestionnaire	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
	Convocations et autres courriers relatifs à la commission consultative	CHV	Thierry VALLAGE
	d) Section départementale du conseil régional de l'habitat et Aide personnalisée au logement.		
A4 d1	Signature des conventions passées entre l'État et les bailleurs de logements, en application de l'art. L. 351-2 du code de la construction et de l'habitation (CCH)	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 d2	Attestation d'exécution conforme des travaux de mise aux normes d'habitabilité ou de travaux d'amélioration de la qualité des logements conventionnés.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 d3	Signature des décisions et avis de la commission des aides publiques au logement (CDAPL) ,de la section départementale du conseil régional de l'habitat (CRH) au titre des art. R. 351-30 et R. 351-53 du CCH.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Eric LEMERCIER
A4 d4	Notification des avis émis pour le changement d'affectation, la location ou sous-location totale ou partielle, meublé ou non, d'un logement financé à l'aide d'un prêt HLM à l'accession à la propriété.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 d5	Notification des avis émis en vue de bénéficier de droits fixés d'enregistrement en cas de cession amiable de logement ayant bénéficié d'un prêt HLM à l'accession à la propriété.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD

A4 d6	- Convocations aux réunions de la section départementale du CRH, de la Commission de médiation et du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV SIAPP	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Eric LEMERCIER Nathalie HUE Didier PEIGNARD
A4 d7	- Transmission de documents à ces commissions après validation par le préfet	CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV SIAPP	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Eric LEMERCIER Nathalie HUE Didier PEIGNARD
A4 d8	- Signature des accusés de réception des dossiers de la commission de médiation.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV SIAPP	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Eric LEMERCIER Nathalie HUE Didier PEIGNARD
A4 d9	- Notification des avis de relogements aux bailleurs en application des décisions de la commission de médiation, et tous courriers nécessaires au bon fonctionnement de cette commission.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV SIAPP	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Eric LEMERCIER Nathalie HUE Didier PEIGNARD
A4 d10	- Lettre de consultation des maires après avis de la commission	CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV CHV SIAPP	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD Eric LEMERCIER Nathalie HUE Didier PEIGNARD
e) Études et Ingénierie			
A4 e1	- Décisions de subvention pour les études et ingénierie relevant du BOP DAOL	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
f) Bâtiments insalubres			
A4 f1	- Attribution ou rejet de la prime pour suppression d'insalubrité par travaux (PSI)	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD

A4 f2	Dérogation à l'interdiction de commencer les travaux avant l'émission de la décision d'octroi de la prime PSI.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 f3	Décision d'annulation de l'attribution de principe d'une prime PSI en cas de démarrage des travaux antérieurement à cette attribution.	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
A4 f4	Dérogation donnée à l'usage des logements primés PSI (location).	CHV	Thierry VALLAGE
A4 f5	Décision d'annulation et de reversement d'une prime PSI dans le cas où les travaux ne sont pas achevés dans un délai de deux ans à compter de la date de décision d'octroi de prime.	CHV	Thierry VALLAGE
g) Mesures tendant à remédier à des difficultés particulières de logement.			
A4 g1	Attribution de primes de déménagement et de réinstallation (PDR).	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
h) Politique locale de l'habitat			
A4 h1	Tous actes relatifs au "porter à la connaissance" à l'exclusion de la lettre de transmission du dossier de "porter à connaissance" adressée au président de l'EPCI	CHV CHV CHV CHV CHV CHV	Thierry VALLAGE Sylvain MAURICE Fernand EDIN Monique ROCHARD Colette NAVEZ Raymonde PILARD
5) AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME			
a) Règles générales d'aménagement et d'urbanisme			
A5 a1	Publicité et diffusion de l'arrêté de mise à l'enquête publique du projet de délimitation des terrains exposés à un risque naturel.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Claire BOUJARD
A5 a2	Publicité et diffusion de l'arrêté portant délimitation des terrains exposés à un risque naturel.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Claire BOUJARD
b) Schémas de cohérence territoriale.			
A5 b1	Tous actes relatifs au "porter à la connaissance" à l'exclusion de la lettre de transmission du dossier de "porter à connaissance" adressée au président de l'EPCI.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU
A5 b2	Consultation et synthèse des avis des services de l'État sur le projet arrêté.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 b3	Notification des modifications nécessaires au schéma approuvé.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 b4	Publicité de l'arrêté rendant exécutoire le schéma modifié.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS

c) Plans d'occupation des sols et plans locaux d'urbanisme : élaboration, modification et révision dans le cadre de la procédure associée.			
A5 c1	Tous actes relatifs au "porter à la connaissance" à l'exclusion de la lettre de transmission du dossier de "porter à la connaissance" adressée au maire.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 c2	Tous actes relatifs à l'association de l'État	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 c3	Consultations et synthèse des avis des services de l'État sur le projet de POS ou de PLU, arrêté ou modifié après mise à l'enquête.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 c4	Notification de l'arrêté de prescription de la modification ou de la révision à la commune ou à l'EPCI.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 c5	Insertion de l'arrêté de prescription dans deux journaux régionaux ou locaux.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 c6	Élaboration du projet de révision ou de modification.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 c7	Tous actes relatifs à l'enquête publique du projet de révision ou de modification, à l'exclusion de l'arrêté de mise à disposition de l'enquête publique.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 c8	Tous actes relatifs à l'approbation de la révision ou de la modification.	SUAR	Jean-Luc MALGAT
A5 c9	Notification au conseil municipal de la création d'une servitude d'utilité publique pour mise à jour du POS ou du PLU.	SUAR	Jean-Luc MALGAT
A5 c10	Modification d'un POS ou d'un PLU en vue de sa mise en compatibilité avec une déclaration d'utilité publique.	SUAR	Jean-Luc MALGAT
d) Préemptions et réserves foncières			
A5 d1	Attestation établissant que le bien n'est plus soumis au droit de préemption.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 d2	Modification des zones d'aménagement différé (ZAD) : a - Consultation de l'organe délibérant de la collectivité ayant compétence en matière d'urbanisme sur le projet de création ou de modification d'une ZAD b - Publicité et diffusion de l'arrêté portant création ou modification d'une ZAD. c - Information des professions juridiques.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
e) Aménagement foncier urbain			
Zone d'aménagement concerté (ZAC)			
A5 e1	Publicité de l'arrêté de création (L 311-1), de modification (R 311-12), de suppression (R 311-12) ou d'une ZAC	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS
A5 e2	Consultation du conseil municipal ou de l'organe délibérant ayant compétence en matière d'urbanisme sur le projet des équipements publics.	SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Philippe TIJOU Claude TUCHAIS

f) Règles relatives à l'acte de construire et à divers modes d'utilisation du sol.			
A5 f1	Décisions de compétence État en matière de permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU
A5 f2	Dérologations prévues à l'article R 111-20 du Code de l'urbanisme (RNU)	SUAR	Jean-Luc MALGAT
A5 f3	Décisions de contestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
		UT ANGERS UT ANGERS	Olivia CHIARONI Jean-Paul LANDAIS
		UT CHOLET UT CHOLET	Christine ARNAUD Jean-Luc CLAIR
		UT SAUMUR UT SAUMUR	Lionel HEGRON Jacques PEIGNE
A5 f4	Lettre de mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité.	UT SEGRE UT SEGRE SUAR SUAR SUAR SUAR UT ANGERS UT ANGERS UT CHOLET UT CHOLET UT CHOLET UT SAUMUR UT SAUMUR UT SEGRE UT SEGRE	Gérard BARON Christelle FLOLTE Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON Olivia CHIARONI Jean-Paul LANDAIS Christine ARNAUD Jean-Luc CLAIR Lionel HEGRON Jacques PEIGNE Gérard BARON Christelle FLOLTE
A5 f5	Attestation certifiant que la conformité des travaux n'a pas été contestée.	SUAR SUAR SUAR SUAR UT ANGERS UT ANGERS UT CHOLET UT CHOLET UT SAUMUR UT SAUMUR UT SEGRE UT SEGRE	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON Olivia CHIARONI Jean-Paul LANDAIS Christine ARNAUD Jean-Luc CLAIR Lionel HEGRON Jacques PEIGNE Gérard BARON Christelle FLOLTE
A5 f6	Avis conforme du préfet pour la gestion des zones inondables (articles 50 et 59 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure), sauf si le maire et la DDE ont émis des avis divergents.	SRGC SRGC	Eric HENRY Philippe METAYER
Sanctions :			
A5 f7	Application des dispositions des articles du code de l'urbanisme L 480-2 (alinéas 1 et 4), L 480-5, L 480-6 (alinéa 3) et L 480-9 (alinéas 1 et 2) relatives à la saisine et aux observations transmises au ministère public en matière d'infractions aux dispositions du code de l'urbanisme.	SG SG	Vincent GUILBAUD Bruno GRENON
g) Aménagement foncier rural			
A5 g1	Mesures conservatoires et autorisations de modification de l'état des lieux	SIAPP	Denis BALCON
A5 g2	Arrêté établissant la liste des communes où l'opération paraît de nature à faire sentir ses effets sur la vie aquatique		Denis BALCON

A5 g3	Arrêté de prise de possession provisoire		Denis BALCON
A5 g4	Arrêté de constitution du bureau d'une association forestière foncière		Denis BALCON
A5 g5	Dissolution des associations foncières de remembrement		Denis BALCON
A g6	Dépôt en mairie du plan des mutations foncières et autorisation des travaux connexes		Denis BALCON
A5 g7	Courriers et demandes d'avis relatifs à l'instruction des procédures d'aménagement foncier		Denis BALCON
6) DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE			
A6 a1	- Autorisation d'établir les lignes particulières d'énergie électrique par permission de voirie, le long, sur ou sous les routes nationales.	SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU
A6 a2	- Autorisation d'occupation du domaine public fluvial par une distribution d'énergie électrique.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
A6 a3	- Autorisation de traverser les voies ferrées par des lignes électriques aériennes ou souterraines.	SUAR SUAR SUAR SUAR	Jean-Luc MALGAT Luc MOREAU Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
	- Réseau de distribution publique d'énergie électrique :	SUAR	Jean-Luc MALGAT
A6 a4	- autorisation d'exécution ;	SUAR	Luc MOREAU
A6 a5	- avis et refus sur la procédure visée à l'article 49.	SUAR	Michel COLOMBEAU Bérénice NERON
7) COMMISSARIAT GENERAL AUX ENTREPRISES DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS			
A7 a1	- Actes accomplis en la qualité de représentant du commissariat général confirmés par le décret du 20 novembre 1951 et dans l'exercice des attributions définies par l'arrêté du 14 janvier 1952.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Jean-Pierre JONCHERAY Yves LEGRENZI
8) COMMISSARIAT GENERAL AUX TRANSPORTS COMMISSARIAT AUX TRANSPORTS TERRESTRES			
A8 a1	- Actes accomplis en la qualité du représentant du commissariat général : • mise en œuvre du parc d'intérêt national, organisation des transports routiers pour la défense.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Jean-Pierre JONCHERAY Yves LEGRENZI
9) ORGANISATION GENERALE DE LA DEFENSE			
A9 a1	- Sécurité civile (en liaison avec le SIDPC) : • prévention des risques • protection des personnes et des biens • préparation des mesures de sauvegarde et mise en oeuvre des moyens nécessaires. Plans de secours, de crise, de protection.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Jean Pierre JONCHERAY Yves LEGRENZI
10) EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE			
A10 a1	- Dérogations à la durée de validité de l'épreuve théorique générale de l'examen du permis de conduire.	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Jean-Michel PIERRELEE François MILON
A10 a2	- Conventions de partenariat avec les autos-écoles pour l'opération « permis 1 € par jour »	SRGC SRGC SRGC	Eric HENRY Jean-Michel PIERRELEE François MILON

11) ECONOMIE AGRICOLE			
A11 a1	<p>a) Productions agricoles</p> <p><u>Régimes d'aide et de soutien aux agriculteurs</u></p> <p>Textes communs d'application</p> <p>1° décisions relatives à l'application des aides compensatoires aux surfaces</p> <p>2° décisions relatives à la prime herbagère agro-environnementale (PHAE)</p> <p>3° décisions relatives à l'application des aides bovines, PMTVA, prime à l'abattage</p> <p>4° toutes décisions relatives aux primes à la brebis et à la chèvre</p> <p>5° tous les actes, décisions et documents relatifs à la mise en œuvre des droits à paiement unique et de l'aide au revenu</p>	SEA SEA	Avril GOMMARD Gilles GOULU
A11 a2	<p><u>Productions végétales</u></p> <p>1° ban des vendanges</p> <p>2° plantations de vigne</p> <p>3° décisions d'autorisation et de refus de dérogations dans la zone délimitée de production de maïs semence dans le département de Maine-et-Loire</p> <p>4° décisions d'autorisation et de refus de dérogations dans la zone délimitée de production de semence certifiées de chanvre</p> <p>5° décisions d'agrément ou de refus pour les traitements par fumigation</p>	SEA SEA	Avril GOMMARD Philippe MARCHAND
A11 a3	<p><u>Productions animales</u></p> <p>1° maîtrise de la production de lait de vache et modalités de recouvrement d'un prélèvement supplémentaire à la charge des acheteurs de lait</p> <p>2° aide à la cessation d'activité laitière et réattribution des quantités libérées</p> <p>3° toutes décisions en matière de transferts de quantités de références laitières</p> <p>4° toutes décisions relatives au regroupement d'ateliers laitiers</p> <p>5° toutes décisions en matière de transfert à une société de forme civile des quantités de référence laitières détenues par ses associés</p>	SEA	Avril GOMMARD
A11 a4	Décisions relatives à l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN)	SEA	Avril GOMMARD
A11 b1	<p>b) Structures agricoles</p> <p><u>Foncier</u></p> <p>1° Contrôle des structures des exploitations agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - délivrance de l'autorisation d'exploiter - délivrance de refus d'autorisation d'exploiter - mise en demeure de cesser d'exploiter <p>2° Fermage - polyculture et viticulture</p> <p>-</p>	SEA	Avril GOMMARD
A11 b2	<p><u>Installation - modernisation et cessation</u></p> <p>1° décisions d'attribution des aides et de déchéance des droits à l'installation des jeunes agriculteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - décisions relatives à l'attribution d'aide à la réalisation du stage six mois 	SEA SEA	Avril GOMMARD Cécile LEGALL

	- décisions relatives à la bonification et à la déchéance des prêts à l'agriculture		
	2° agriculteurs en difficulté :		
a	- Attribution des aides aux agriculteurs en difficulté		
	3° préretraite des chefs d'exploitation agricole		
	4° décisions accordant le bénéfice des aides prévues pour la réinsertion professionnelle des agriculteurs appelés à cesser leur activité		
	5° décision d'attribution d'aides spéciales dans le cadre du plan pour l'installation et le développement des initiatives locales (PIDIL)		
	6° décision d'attribution ou de rejet d'aide financière de l'Etat au titre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage		
	7° décision d'attribution ou de rejet d'aide financière de l'Etat au titre du plan végétal pour l'environnement		
A11 b3	<u>Contrats Territoriaux d'Exploitations (C.T.E.) et Contrats d'Agriculture Durable (C.A.D.)</u> 1° toutes décisions relatives aux contrats territoriaux d'exploitation 2° toutes décisions relatives aux contrats d'agriculture durable	SEA SEA	Avril GOMMARD Cécile LEGALL
A11 b4	<u>Coopératives agricoles</u> agrément et contrôle des coopératives agricoles du cadre local	SEA	Avril GOMMARD
A11 b5	<u>Groupements agricoles d'exploitation en commun</u> Agrément et refus de constitution des GAEC	SEA	Avril GOMMARD
	e) Agri-environnement et maîtrise des pollutions		
A11 c1	Décision d'attribution de subventions pour financer les diagnostics et travaux relatives au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (P.M.P.O.A.) et au programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage (P.M.P.L.E.E.). Tous les actes, décisions et documents relatifs à la mise en œuvre de ces programmes	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A11 c2	Contrats Natura 2000 financés sur les fonds de gestion des milieux naturels : décisions d'octroi, rejet, notification, déchéances de droit, transferts.	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A11 c3	<u>Mesures agri-environnementales.</u> - conversion à l'agriculture biologique - diminution de chargement de cheptel - protection des races menacées Tous les actes, décisions et documents relatifs à la mise en œuvre des programmes Aide liée aux mesures agri-environnementales : décision d'octroi, rejet, notification, déchéances de droit, transferts.	SEA SEA	Avril GOMMARD Cécile LEGALL
	12) AMENAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT		
	a)Boisement et forêt		
A12 a1	Protection des boisements linéaires	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A12 a2	Autorisation de planter dans les secteurs couverts par la réglementation des boisements. Mise en demeure. Destruction d'office.	SEFAER	Guy JAMERON
A12 a3	Autorisation ou refus de défrichement		
A12 a4	Prime au boisement des terres agricoles : décision d'octroi, rejet, notification, déchéance de droits, transfert de droits		

A12 a5	Subvention concernant le reboisement, l'équipement, la défense contre l'incendie des forêts, la gestion forestière, et l'activité de bucheronnage : décision d'octroi, rejet, notification, déchéance de droits, transfert de droits		
A12 a6	Avis sur l'inscription des experts agricoles et forestiers sur la liste nationale.		
	b) Chasse, faune et flore		
A12 b1	Autorisation de destruction des grands cormorans et des goélands	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A12 b2	Autorisation des battues administratives par les lieutenants de louveterie	SEFAER	Guy JAMERON
A12 b3	Toutes décisions individuelles en matière de destruction des animaux nuisibles hors la période de chasse, prises sur la base de l'arrêté annuel relevant des articles R 427-7– R 427-19 du code de l'environnement		
A12 b4	Toutes décisions relatives aux plans de chasse petit et grand gibier		
A12 b5	Autorisation de détention, transport et utilisation de rapaces pour la chasse au vol et autorisation de désairage		
A12 b6	Certificat de capacité pour élevage de gibier et autorisation d'élevage		
A12 b7	Limitation de l'exercice de la chasse par les agents mentionnés aux 1° et 2° de l'article L 428-20 du code de l'environnement		
A12 b8	Autorisation d'introduction et de prélèvement de gibier dans le milieu naturel		
A12 b9	Agrément des piégeurs		
A12 b10	Comptage nocturne de gibier		
A12 b11	Epreuves pour chiens d'arrêt et chiens courants (fields trials)		
A12 b12	Recherche au sang des animaux blessés dans réserve		
A12 b13	Commercialisation et transport du gibier (interdiction temporaire)		
A12 b14	Vénerie sous terre du blaireau		
A12 b15	Battue aux sangliers, animaux nuisibles et espèces soumises à plan de chasse		
A12 b16	Délégation de pouvoirs aux communes sensibles situées aux abords de massifs forestiers		
A12 b17	Autorisation de destruction par tir d'animaux présents sur les plates-formes aéroportuaires		
A12 b18	Reprises ou destruction de grand gibier sur emprise d'autoroutes		
A12 b19	Dérogations aux interdictions portant sur des espèces protégées mentionnées aux 1°, 2° et 3° de l'article L. 411-1 du code de l'environnement		
A12 b20	Autorisation ou refus de tir individuel à l'affût du sanglier		
A12 b21	Agrément des groupements de défense contre les organismes nuisibles		
	c) Pêche		
A12 c1	Autorisation de concours de pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A12 c2	Pêche de la carpe la nuit	SEFAER	Guy JAMERON
A12 c3	Autorisation de pêche exceptionnelle		
A12 c4	Réserve temporaire de pêche		
A12 c5	Classement de plan d'eau en 2ème catégorie		
A12 c6	Evacuation et transport de poisson		
A12 c7	Agrément du trésorier et du président d'association de pêche		
A12 c8	Piscicultures		
	d) Gestion des dispositifs européens		
A12 d1	Signature des décisions dans le cadre du programme de développement rural rural 5b pour les opérations financées par le FEOGA	SEFAER	Jean-Luc VIGIER
A12 d2	Signature des conventions et des décisions dans le cadre du programme de développement rural objectif 2 pour les opérations financées par le FEOGA		
A12 d3	Signature des conventions et des décisions dans le cadre du programme de développement rural hexagonal pour les opérations financées par le FEADER		
	e) Au titre de la police de l'eau	SEFAER	Jean-Luc VIGIER

A12 e1		SEFAER	Laurent MAILLARD
A12 e2	Actions de police de l'eau et des milieux aquatiques		
A12 e3	Décisions relatives aux opérations soumises à déclaration		
A12 e4	Mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau		
A12 e5	Décisions relatives aux opérations relevant de la rubrique 4.3.0.1 du décret 93-743, dans les communes classées au titre de la répartition des eaux du Cénomaniens par l'arrêté du 24 janvier 2006.		
	Décisions relatives à la transaction pénale pour les contraventions eau		
A13 a1			
	13) AIDES FINANCIERES A L'EQUIPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE		
	Décision d'attribution des participations financières du Ministère de l'Agriculture et de la pêche en matière de construction et autres dépenses d'équipement et de travaux pour l'enseignement agricole public ou privé et de la formation professionnelle	SG SG	Vincent GUILBAUD Jean-Loup GALATEAU

Direction départementale de l'Équipement et
de l'Agriculture de Maine et Loire

Secrétariat Général

Arrêté DDEA 49 /SG/ 2009-07

- Délégation de signature pour les titres de recettes des contributions prévues au code de
l'urbanisme et au code général des impôts

Le Directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive ;

VU les articles L 332-6-1 du code de l'urbanisme ;

VU les articles 1585-A et 1599 octies du code général des impôts ;

VU l'article L 255-A du livre des procédures fiscales ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

Délégation est donnée aux personnes ci-dessous désignées à l'effet de signer les titres de recettes des contributions prévues aux articles du code de l'urbanisme et du code général des impôts susvisés :

- Isabelle LASMOLES, directrice départementale adjointe,
- Jean Luc MALGAT, responsable du Service Urbanisme, Aménagement et Risques,
- Luc MOREAU, responsable de la cellule SUAR / ADSDEE,
- Olivia CHIARONI, responsable de l'unité territoriale d'ANGERS,
- Jean Paul LANDAIS, adjoint au responsable de l'unité territoriale d'ANGERS,
- Christine ARNAUD, responsable de l'unité territoriale de CHOLET,
- Jean Luc CLAIR, adjoint au responsable de l'unité territoriale de CHOLET,
- Lionel HEGRON, responsable de l'unité territoriale de SAUMUR,
- Jacques PEIGNE, adjoint au responsable de l'unité territoriale de SAUMUR,
- Gérard BARON, responsable de l'unité territoriale de SEGRE,
- Christelle FLORTE, adjoint au responsable de l'unité territoriale de SEGRE.

ARTICLE 2 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine et Loire.

Fait à Angers, le 8 janvier 2009

Le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture

signé : Sylvain MARTY

III - AVIS ET COMMUNIQUES